

Note d'information - Processus électoral

Actualité du processus électoral : Situation au 19 mars 2014

L'opération de fiabilisation du fichier électoral et de stabilisation des cartographies opérationnelles se poursuit dans les 20 antennes de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) dans la province du Bandundu et à Befale dans la province de l'Equateur. Les 958 préposés à la collecte des données dans le Bandundu ont été tous déployés dans les 862 groupements et 84 communes. Les 22 Secrétaires Exécutifs Provinciaux (SEP) de la CENI, venus de différentes provinces et qui étaient en immersion dans le Bandundu et à Befale, regagnent la capitale Kinshasa, à partir de ce mercredi 19 mars 2014, en vue de participer à l'évaluation à mi-parcours de l'opération de fiabilisation du fichier électoral et de stabilisation des cartographies opérationnelles.



Collecte des données à la Maison communale Lukolela à Kikwit

La signature du code de bonne conduite des partis politiques, des regroupements politiques et des candidats aux élections en République Démocratique du Congo et du Protocole d'accord qui institue le Comité de Liaison entre la CENI et les partis politiques pour le cycle électoral 2013-2016, se poursuit à la Maison des élections située au deuxième niveau de l'immeuble ex. Kin-Mazière. Trois partis politiques qui n'avaient pas encore signé ces deux documents l'ont fait les 17 et 18 mars 2014.

A l'occasion de la célébration du mois de Mars dédiée à la femme, le Président de la CENI, M. l'Abbé Apollinaire Malu Malu a, au cours de la rencontre organisée le vendredi 14 mars 2014 exhorté les 185 cadres et agents féminins de la CENI présents à Kinshasa à plus de professionnalisme, à la culture de l'excellence et à l'amour du travail.

Actualités du terrain

Les activités des Sections Electorales (SE) en appui aux Secrétariats Exécutifs Provinciaux (SEP) de la CENI continuent dans les provinces.

Bandundu : la SE a participé à une réunion du Comité Provincial des Opérations (CPO) convoquée par le Commissaire Provincial, le 13 mars 2014. Au cours de cette rencontre, la SE et le SEP ont fait le point sur le déroulement de l'opération de fiabilisation du fichier électoral et de stabilisation des cartographies opérationnelles en cours dans cette province et ont attiré l'attention des autorités sur la question sécuritaire.

Une équipe mixte CENI-Unité Electorale réalise une visite de terrain dans 10 antennes où l'opération de fiabilisation du fichier électoral et de stabilisation des cartographies

opérationnelles est en cours.

Kasaï Oriental : la SE a pris part à un atelier de formation organisé par les membres du Pôle Action Genre et Elections « PAGE », les 14 et 15 mars 2014. Au cours de cet atelier, treize (13) délégués du « PAGE » ont été sensibilisés et informés sur les techniques de communication, les questions du genre et de l'éducation civique et électorale. Les participants devront, à leur tour, relayer la formation dans les cinq (5) communes de Mbuji-Mayi.

Katanga : le hub de Kalemie a participé à la conférence débat organisée par la délégation des étudiants de l'université de Kalemie sur le thème « Les élections de 2016 entre les deux options de la CENI ». Le représentant de l'unité Electorale a profité de l'occasion pour partager l'information relative à l'opération de fiabilisation du fichier électoral et de stabilisation des cartographies opérationnelles.

Maniema : la SE a pris part à une réunion avec les membres du bureau provincial de la clinique de la femme pour la présentation du compte rendu de la mission réalisée à Kalima, avec l'organisation AMGO. La SE a souligné l'appui donné dans l'identification des femmes potentielles candidates appartenant à plusieurs partis politiques et organisations de la société civile.

Sud-Kivu : la SE a animé une conférence sur le thème « La Monusco et son implication dans la résolution de la crise post-électorale ». Au cours de l'exposé, plusieurs sujets ont été abordés notamment, le contexte socio-politique en RDC, le mandat de l'assistance électorale, le rôle des bons offices de la Monusco et le contentieux des élections de 2011. Cette rencontre a été organisée par la section de l'information publique et ses partenaires du club des auditeurs de radio Okapi, à l'université officielle de Bukavu.

Province Orientale : la SE a participé à une séance d'échanges avec les membres du « PAGE », le jeudi 13 mars 2014. Au cours de cette rencontre, la SE a présenté le projet de feuille de route de la CENI et a expliqué aux participants en quoi consiste l'opération de fiabilisation du fichier électoral et de stabilisation des cartographies opérationnelles.

Informations générales

Comprendre l'opération de fiabilisation du fichier électoral et stabilisation des cartographies opérationnelles.

1. C'est quoi la stabilisation des cartographies opérationnelles ?

C'est un ensemble d'activités qui consistent à collecter les informations sur terrain permettant de :

- améliorer la nomenclature des groupements, des villages et des quartiers ;
- géo-localiser les entités de base et les sites de vote,
- regrouper les villages autour des sites de vote

- déterminer les possibilités d'accès à ces entités et ces sites de vote, ainsi que leur couverture en réseaux de télécommunication et en radio FM.
- Fiabiliser la liste des entités locales de base en harmonisant les listes des villages de chaque groupement officiellement reconnu par le Ministère de l'Intérieur et les listes des quartiers de chaque commune;
- Stabiliser la cartographie des sites de vote :

2. C'est quoi la fiabilisation du fichier électoral ?

C'est un ensemble d'activités qui consistent à :

- identifier et intégrer dans le fichier électoral les électeurs dits « omis » ;
- répartir les électeurs dans les sites de vote ;
- produire des statistiques crédibles d'électeurs par circonscription électorale de base (groupement et commune) et par site de vote.

3. Quelles sont les tâches que doit accomplir le préposé à la collecte de données ?

Les tâches du préposé à la collecte de données sont notamment:

- harmoniser, avec le chef de groupement, les listes des villages de chaque groupement officiellement reconnu par le Ministère de l'Intérieur, enregistrer les villages du groupement ou les quartiers de la commune et faire correspondre les noms des villages et quartiers ;
- identifier les sites de vote existants du groupement/commune,
- identifier les sites de vote à créer en vue de rapprocher le plus possible les sites de vote des électeurs;
- regrouper les villages autour des sites de vote du groupement,
- indiquer la distance en km entre l'antenne et les sites de vote ;
- collecter des informations logistiques (distance, accessibilité, viabilité...) pour le déploiement du matériel de l'antenne au site de vote, définir le plan de déploiement du matériel de l'antenne
- collecter les coordonnées GPS et les limites géographiques de chaque village ou site de vote,
- Collecter les données relatives à la couverture des sites de vote en réseau de télécommunication et en radio FM.